

Après l'accomplissement de ce devoir à l'égard de Marie, il ne Nous restait plus, N. T. C. F., qu'à reporter Nos yeux sur ce vaste troupeau qui forme la portion chérie de Notre héritage ; c'est ce que Nous avons fait avec amour, au pied du même autel de Marie, en la sainte présence de Jésus-Christ, son fils, notre Dieu et notre Sauveur. C'est là que Nous avons déposé Nos vœux et Nos désirs pour la sanctification de vos âmes, pour la conservation de votre foi, pour la prospérité et le bonheur de notre pays, et que Nous avons répété en chœur :

“ A tous ceux qui ont pris part à ce concile, par leurs prières et leurs travaux, paix véritable et bénédiction abondante ! ”

“ A notre patrie et à tous les peuples chrétiens, zèle pour la religion catholique, justice, abondance de la paix et victoire sur tous les ennemis de la foi chrétienne ! ”

“ A la cité et à la province de Québec, tranquillité, salut et abondance des grâces divines ! Que tous ces biens se multiplient pour nous tous ! Amen ! Amen ! ”

C'est au moment de Nous séparer, après avoir travaillé de concert à régler ce que demandent la pureté de la foi, l'intégrité des mœurs et le maintien de la discipline, dans la province ecclésiastique de Québec, que Nous signons la présente lettre comme marque de Notre union fraternelle et gage de Notre sollicitude pastorale.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous Notre seing et le sceau de l'archi-diocèse, le vingt-huit août mil huit cent cinquante-et-un.

† P. F., ARCHEV. DE QUÉBEC,

† R., EVÊQUE DE KINGSTON,

† IG., EV. DE MONTRÉAL,

† JOS. EUGÈNE, EV. DE BYTOWN,

† ARMD. FR. M., EV. DE TORONTO,

† PATRICE, EV. DE CARBHA ET ADMINIS-
TRATEUR DE KINGSTON,

† J. C., EV. DE MARTYROPOLIS, COADJ. DE
MONTRÉAL.

† C. F. EV. DE TLOA, COADJ. DE QUÉBEC.